

# VISION MAGIQUE

Incantation	1 action simple
Composantes	V, G
Portée	personnelle
Zone/Cible	le jeteur de sorts
Durée	1 minute/niveau (T)

Une fois le sort lancé, les yeux du personnage brillent d'une lumière bleutée. Il est désormais capable de voir les auras magiques dans un rayon de trente-six mètres. L'effet est identique à celui de détection de la magie, mais ne nécessite pas de concentration. Il permet ainsi de distinguer les auras et leur intensité plus rapidement.

Le mage décèle donc la localisation et l'intensité de toutes les auras magiques situées dans son champ de vision. L'intensité d'un effet dépend du niveau du sort ou du niveau de lanceur de sorts de l'objet, comme cela est indiqué dans la description du sort détection de la magie. Si les objets ou créatures portant les auras se trouvent dans la ligne de mire du mage, celui-ci peut effectuer un test d'Art de la magie pour déterminer l'école de magie de chacune (un test par aura ; DD 15 + niveau du sort, ou 15 + la moitié du niveau de lanceur de sorts pour un effet ne relevant pas d'un sort).

Si le personnage se concentre sur une créature précise située dans un rayon de trente-six mètres en entreprenant une action simple, il est capable de dire si celle-ci dispose de pouvoirs magiques ou de facultés de jeteur de sorts, et s'ils sont d'origine profane ou divine (les pouvoirs magiques sont de nature profane). Il découvre également la force du plus puissant sort ou pouvoir magique que la cible est à même d'utiliser.

Comme avec détection de la magie, le personnage peut utiliser ce sort pour discerner les propriétés d'un objet magique, mais pas d'un artefact.

Enfin, il est possible d'user de permanence sur un sort de vision magique.